



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-43

Séance publique du

28 avril 2014

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140428-45472-DE-1-1_0
Date de signature :
Date de réception : mardi 29 avril 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE

Le 28 avril 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/04/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, M. Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Coralie JAUSSAUD, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Françoise TERME à Mme Danielle SANTAMARIA.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire :

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture - Politique
de la Ville
Direction de la Politique de la Ville

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AVRIL 2014

Nomenclature : 8.5

Politique de la ville-habitat-logement

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Mission Locale Jeunes du Pays d'Aix accueille, informe et accompagne annuellement vers l'emploi, près de 5000 jeunes, âgés de 16 à 25 ans non révolus, de faible niveau de qualification (BAC + 2 non validés).

En 2013, 5336 jeunes ont été accueillis dont 2785 sur l'extérieur d'Aix-en-Provence.

L'objectif poursuivi, grâce à la pluralité des partenaires, est :

- I.Promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en mettant en place des mesures d'accompagnement appropriées,
- II.Faciliter l'accès aux formations qualifiantes et à l'emploi durable.

De manière plus précise, chaque jeune, en particulier les jeunes aixois, bénéficie quotidiennement de réponses adaptées et individualisées aux questions de l'emploi, de la formation, mais aussi d'un accompagnement en matière de logement, de santé et d'hébergement.

De nombreuses actions sont donc mises en place pour lever les nombreux freins rencontrés pour accéder à l'emploi, notamment :

- Des actions de remise à niveau (lecture, écriture), des stages professionnels et qualifiants,

- Des rencontres dans le monde de l'entreprise,
- Des réponses aux autres problématiques rencontrées, en particulier dans le domaine de la santé, du logement ou de la mobilité.

Aujourd'hui, cette association, qui développe une véritable mission de service public, officie sur un large territoire géographique :

- 33 communes adhérentes majoritairement situées sur le territoire de la Communauté du pays d'Aix,
- 6 antennes (2 sur la Ville d'Aix en Provence et 4 en ruralité),
- 40 salariés y sont employés, principalement des conseillers en insertion professionnelle.

Il convient de rappeler que depuis le 2 avril 2013, la mission locale a déménagé sur le territoire du Jas de Bouffan à l'École Joseph d'Arbaud.

Selon les statuts de la Mission Locale Jeunes du Pays d'Aix, le Conseil Municipal doit désigner six représentants au sein du Conseil d'Administration, en plus du Maire.

En effet, « Le Maire d'Aix en Provence est Président de droit de la Mission Locale Jeunes du Pays d'Aix et peut déléguer cette présidence à une personnalité de son choix, qu'il aura désignée parmi les membres du Conseil d'Administration».

En application des dispositions de l'Article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une nomination ou une présentation est votée au scrutin secret et après deux tours si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, un troisième tour à la majorité relative détermine le résultat de l'élection.

Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Compte tenu de ces indications, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à ces désignations,
- **PROCEDER** à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale Jeunes du Pays d'Aix.

DL.2014-43 - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE-

ONT ETE DESIGNES :

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 29/04/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

Rapport N°: 02.42

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
MISSION LOCALE

ONT ETE DESIGNES

6 élus

- Gérard BRAMOULLÉ
- Sophie JOISSAINS
- Philippe de SAINTDO
- Catherine SILVESTRE
- Eric CHEVALIER
- Claude MAINA